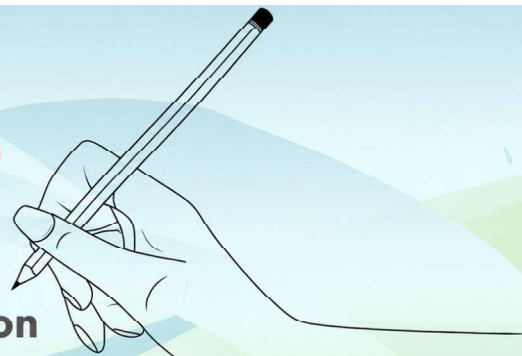




COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

La lettre des élus

Direction Technique
et du Système d'Information



Septembre 2026 - N°40 – partie 3/3

Projet MISTRAL :

La **CFDT** demande des garanties pour vos conditions de travail

L'expertise Technologia a mis en lumière des lacunes et conforte l'analyse de la **CFDT** sur le projet immobilier Mistral.

TROIS ENJEUX CRITIQUES

1. L'acoustique et les espaces : de la conformité, pas de la qualité

La conception acoustique, le microzoning et l'accessibilité répondent aux normes réglementaires, mais pas à vos besoins réels. Les mesures acoustiques post-travaux doivent être systématiques, avec suivi des retours d'usage pour les ajustements nécessaires.

2. La transition des salariés de Massalia : un vide inquiétant

Aucune mesure concrète n'a été prévue pour accompagner votre bien-être et votre intégration. La **CFDT** refuse que vous soyez livrés à vous-mêmes dans cette transition.

3. Les coûts de mobilité : l'oubli coupable de la direction

Télépéage, trajets allongés, dégradation de l'environnement de travail, cantine plus chère : ces surcoûts n'ont pas été intégrés à l'analyse. Vous ne devez pas payer de votre poche les frais d'une réorganisation que vous subissez.

POURQUOI TROIS SITES AU LIEU D'UN VRAI CAMPUS ?

La **CFDT** s'était opposée au site de Saint-Mauront. Malgré notre position, la Direction a maintenu le projet, d'où cette solution après les graves incidents : trois sites distincts. Ce n'est pas un campus unifié. Cela va compliquer votre gestion quotidienne, affaiblir la cohésion des équipes et dégrader votre qualité de vie au travail.

Vos élus CFDT au CSEE DTSI

Patricia BANDRES, Marie-Paule BLANCHET, Marie France BOUCHER, Laurent BROSSIER, Thierry CHEVALIN, Olivier CLAISSE, Isabelle DESCHAMPS, Marie-Hélène EBURDY-MAUDUIT, Driss EL HAZZAT, Blandine FORESTIER, Christian GROSSEAU, Laurence GUEGUEN, Monique G., Jean François LE BRAS, Loïc LE JEUNE, Corinne LOPEZ, Pascal PELLETIER, Philippe ROBLEDI, Mohamed ROCHDI, Bruno SANZAY, Véronique TRUONG, Sonia VEOBE, Rémy VIGNAL



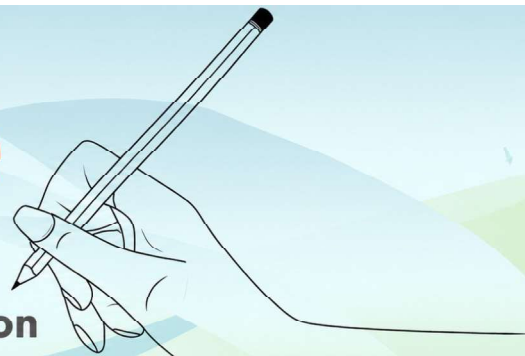
Inscrivez-vous à notre Newsletter
cfdt.dtof-dsi@orange.com



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE
ORANGE

La lettre des élus

Direction Technique
et du Système d'Information



Septembre 2026 - N°40 – partie 3/3

COMPENSATION IMMÉDIATE POUR LES SALARIÉS DE MASSALIA

Depuis un an, vous êtes en télétravail ou coworking suite aux incidents graves du site Massalia. Vous supportez seuls les surcoûts d'une situation que vous n'avez pas choisie.

- La CFDT demande une compensation financière immédiate : indemnités, aides à la mobilité, ou dispositifs équivalents. Des négociations doivent s'ouvrir sans délai avec la Direction.
- La CFDT demande des mesures acoustiques systématiques et suivi des retours d'usage et l'ajustement des espaces pour respecter les normes et éviter les gênes.

La **CFDT** ne cède pas sur vos droits. Nous continuons de négocier pour vous.



Vos élus CFDT au CSEE DTSI

Patricia BANDRES, Marie-Paule BLANCHET, Marie France BOUCHER, Laurent BROSSIER, Thierry CHEVALIN, Olivier CLAISSE, Isabelle DESCHAMPS, Marie-Hélène EBURDY-MAUDUIT, Driss EL HAZZAT, Blandine FORESTIER, Christian GROSSEAU, Laurence GUEGUEN, Monique G., Jean François LE BRAS, Loïc LE JEUNE, Corinne LOPEZ, Pascal PELLETIER, Philippe ROBLEDI, Mohamed ROCHDI, Bruno SANZAY, Véronique TRUONG, Sonia VEOBE, Rémy VIGNAL



Inscrivez-vous à notre Newsletter
cfdt.dtof-dsi@orange.com